

[http://www.allodocteurs.fr/maladies/seniors/prevenir-les-chutes-chez-les-seniors-grace-a-des-cameras-intelligentes\\_19154.html](http://www.allodocteurs.fr/maladies/seniors/prevenir-les-chutes-chez-les-seniors-grace-a-des-cameras-intelligentes_19154.html)

---

## Prévenir les chutes chez les seniors grâce à des caméras intelligentes

Décès, fractures, perte d'autonomie... Les chutes ont de lourdes conséquences, chaque année, chez les personnes âgées. Estimé à deux milliards d'euros, le coût de leur prise en charge reste important. Une étude publiée ce mardi 12 avril évalue l'intérêt de "caméras intelligentes" pour limiter leur survenue.



Chute des personnes âgées : une facture salée !

Le professeur Thierry Dantoine, chef du pôle gériatrique du CHU de Limoges, a mené cette étude sur l'intérêt médico-économique de la **prévention des chutes chez les patients âgés par les nouvelles technologies**. Ses travaux portent notamment sur des **caméras "actives 24 heures sur 24"** qui détectent les comportements anormaux au sein de l'habitat. Elles émettent

une alerte vers une plateforme confidentielle de vidéo-vigilance qui la répercute vers des aidants désignés si la chute est confirmée.

Un tiers des personnes de plus de 65 ans et la moitié de celles de plus de 80 ans font une ou plusieurs chutes par an. Elles sont à l'origine de 12.000 décès et de 55.000 [fractures du col du fémur](#).

Le cryptage des images et une procédure stricte de leur levée assurent le respect de l'intimité de la personne.

Cette technologie permet non seulement de détecter la quasi-totalité des chutes, y compris les chutes dites "molles", mais aussi de comprendre précisément leur origine et donc de mieux cibler les stratégies de prévention, souligne l'étude.

[Eviter une hospitalisation dont le coût moyen est de 8.000 euros](#)

Le système fournit en outre une aide diagnostique en permettant d'**analyser l'origine de la chute : purement "environnementale"** (meuble, obstacle, tapis, chaussures inadaptées, prise de risque comme monter sur un tabouret...) **ou potentiellement médicale** (malaise, perte de connaissance, syncope cardiaque, épilepsie...).

Nul besoin non plus d'activation consciente de l'alerte par la personne elle-même (pression sur un bracelet ou un collier), comme avec par exemple la télé-assistance, ce qui permet d'élargir la détection à la population présentant des troubles cognitifs.

Ces travaux précisent que *"plus la technologie permet d'intervenir tôt après la chute, en cas d'impossibilité de se relever, moins les conséquences physiques et psychologiques seront importantes"*. Cela permet par exemple d'éviter une hospitalisation, dont le coût moyen est de 8.000 euros, ou d'écouter sa durée. De plus, moins la personne âgée reste au sol, moins elle risque une dégradation de son autonomie.